

# Vraiment ça n'était pas du vent

**ÉOLIENNE DE COLLONGES** ► Discuté depuis plusieurs mois, le projet entre dans sa phase de réalisation. Les travaux ont débuté mardi et la société RhônEole a été constituée.

CHRISTIAN CARRON

«Nous avons reçu du canton une autorisation de construire pour une éolienne. Mais nous réfléchissons déjà à la possibilité de réaliser un parc éolien dans le coude du Rhône où il y a de la place pour plusieurs installations», confie Nicolas Mettan, président du conseil d'administration de RhônEole. Preuve que les responsables de cette nouvelle société ont de la suite dans les idées, les travaux pour l'éolienne de Collonges ayant débuté mardi dernier! «Cette éolienne, qui devrait produire ses premiers kilowattheures pour la fin de cette année, nous donnera une base de travail concrète. Nous pourrions ainsi établir un plan d'affectation spécial tel que demandé par le canton. Car il n'est pas question d'obtenir de nouvelles autorisations de construire sans l'approbation de ce plan.»

## Le vent, énergie renouvelable

Le coût pour la réalisation de l'éolienne de Collonges est estimé à quelque 4,5 millions de francs, financés par le capital-actions et des emprunts bancaires. La commercialisation de l'énergie produite se fera à part égale par les deux sociétés de distribution d'électricité impliquées dans le projet (SEIC et SIL) via le réseau de la SEIC. «L'éolienne devrait fournir près de 3,5 millions de kWh par année, ce qui représente la consommation électrique des ménages de la commune de Dorénav (620 habitants)», explique Nicolas Mettan. «Aussi modeste qu'elle paraisse, cette contribution n'est pas négligeable. Surtout, elle signifie notre volonté de promouvoir une énergie renouvelable.»



Nicolas Mettan et René Murisier sur le site de Collonges où les travaux de fondation de l'éolienne ont débuté mardi dernier. LE NOUVELLISTE

## LA PLUS GRANDE ÉOLIENNE DE SUISSE

Située sur un terrain à la limite entre les communes de Dorénav et Collonges, l'éolienne de RhônEole à trois pales sera la plus grande de Suisse avec ses 100 mètres de haut et sa puissance de 2.0 mégawatts. Après des travaux préparatoires, la réalisation des fondations a débuté mardi dernier. Sa mise en fonction est prévue pour fin 2005. Elle devrait produire annuellement quelque 3,5 millions de kilowattheures (kWh). «L'électricité générée sera facturée pour la partie SEIC 15 centimes plus cher par kWh que le prix actuel à ceux qui ont choisi de soutenir cette nouvelle énergie renouvelable, pour les privés comme pour les entreprises», précise René Murisier directeur de la SEIC. «120 000 kWh sont actuellement souscrits.» En comparaison, l'électricité fournie par les éoliennes du site de Mont-Crosin dans le Jura bernois, le seul en activité en Suisse, engendre un surcoût de 18 centimes par kWh. Quant à l'énergie solaire, elle engendre un surcoût de 80 centimes par kWh.

## UN CAPITAL-ACTIONS DE 1,8 MILLION DE FRANCS

Construire, exploiter et gérer des installations de production d'énergie éolienne dans des sites appropriés: voilà la mission que s'est fixée RhônEole S.A. Cette nouvelle société, basée à Collonges a été constituée le 27 juin 2005. Elle est dotée d'un capital-actions libéré de 1,8 million de francs. Il est détenu à 50% par deux sociétés d'énergie, le Service électrique intercommunal (SEIC à Vernayaz, 25%) et les Services industriels de Lausanne (25%), à 50% par les collectivités publiques concernées, Vernayaz, Dorénav, Collonges, Evionnaz et Martigny (10% chacune). Composé de dix membres, le conseil d'administration est présidé par Nicolas Mettan.

## LE BON SENS DE MARTIGNY

L'entrée de Martigny dans le capital-actions de RhônEole a permis de rétablir l'équilibre entre les communes et les deux sociétés d'énergie (50%-50% contre 60-40% auparavant). Mais qu'est-ce qui a décidé la Municipalité octodurienne à rejoindre la société quelques semaines avant sa constitution? «Le bon sens», répond le président Olivier Dumas. «Nous avons également déposé un dossier pour la construction d'éoliennes dans le secteur du Rosel car nous croyons en cette énergie. Mais nous savons aussi que le canton n'acceptera jamais de voir pousser des éoliennes tous les trois kilomètres le long de la plaine du Rhône. RhônEole représente un partenariat intelligent dans le sens où la société espère aussi construire d'autres installations, de manière groupée et sur un site approprié.»

## LE «TÉMOIN ARTISTIQUE» DES GRANDES MARAÎCHES

Parler d'éolienne à Martigny, c'est aussi évoquer celle qui trône immobile depuis plus de dix ans aux Grandes Maraîches. Ce prototype du style Darrieus, à axe vertical à deux pales, a été mis en fonction en 1988 afin d'assurer l'indépendance énergétique de la step. Loin d'atteindre les objectifs fixés, elle a été arrêtée à la fin de l'année 1991. Mal adaptée aux vents instables soufflant dans ce secteur, l'éolienne présentait surtout de nombreux défauts de construction. «Nous devons renouveler le système mécanique du palier inférieur. Une intervention qui aurait coûté plusieurs dizaines de milliers de francs», se souvient Olivier Dumas. «Avec tous les problèmes rencontrés durant son exploitation, ces frais supplémentaires ne se justifiaient pas.» Le Conseil communal de l'époque renonçait cependant à démonter le prototype. Peinte, haubannée, l'éolienne fait aujourd'hui partie intégrante du paysage octodurien. «Elle demeurera le témoin artistique d'une expérience industrielle.»

